[Text]

Mr. Dantzer: Thank you, Mr. Chairman. I would also like to congratulate the Federal Superannuates Association for their brief and for some of the work their have done, particularly on indexing, as you have said.

I suppose it would be possible for our research people to have access to some of your working papers in that respect.

On page 3, at the bottom of the page, you say:

It is our belief that the federal government should therefore stand ready to fill the indexing gap in both the private and the public pension sectors.

Do I understand you to mean that out of the tax general revenue, they should provide the gap for private plans as well as public plans?

Mr. Barnes: That is essentially not necessarily directly. For instance, if fully indexed government bonds were issued as the basis of pension funds, this would provide a means of indexing. It would transfer from those who have gained by inflation to those who have lost by inflation. It would be a balancing act; and we think that is justified. It is the only way, as we see it, where this ongoing tendency to transfer funds—transfer real assets—to those who actually lose as the result of inflation—transfer to them funds from those who gained by inflation.

There are several formulae. We have just suggested indexing bonds, or again, the scheme I am sure you are familiar with in Britain, where indexing is looked after by the government if it exceeds a certain limit. Rather like the war risks insurance, if disaster happens, the government looks after it. Other than that, you build that factor into the plan.

Mr. Dantzer: On page 9, I believe, you indicate that you support the general concept that there should be a mandatory employment-based scheme in the private sector. What level of pre-retirement income would you attempt to replace by a mandatory scheme in the private sector?

Mr. Barnes: This is very difficult. We have looked at this. At the moment in the public service, for instance, based on an average of recent years, somebody even with a maximum pension probably retires on about 56% of their last year's earnings, although the figure is 75% of an average, which appears to be moving up fairly rapidly. That is the sort of figure. It depends on what the basis of calculation is; if it is the best five years, then possibly 75%. We are not adamant on that number; we think that is a matter for discussion.

Mr. Dantzer: Is there any size of business that you would restrict the mandatory aspect to? Say a small business; they are very much opposed to any mandatory pension schemes. Did you consider their position on this?

[Translation]

M. Dantzer: Merci, monsieur le président. J'aimerais également féliciter l'Association des retraités fédéraux pour leur mémoire ainsi que certains des travaux qu'ils ont faits, notamment sur l'indexation, comme vous l'avez mentionné.

Je suppose que nos recherchistes pourront avoir accès à certains de vos documents sur le sujet.

A la page 3, au bas de la page, vous dites ce qui suit:

Nous croyons que le gouvernement fédéral devrait, par conséquent, être prêt à combler l'écart de l'indexation des retraites tant des secteurs privés que publics.

Dois-je comprendre que selon vous le gouvernement devrait combler l'écart des régimes privés et publics avec l'argent des recettes fiscales générales?

M. Barnes: Pas nécessairement directement. Par exemple, si des obligations du gouvernement pleinement indexées étaient émises comme base des fonds de retraite, cela constituerait un moyen d'indexer les les pensions. En effet, il y aurait un transfert entre ceux qui ont profité de l'inflation et ceux pour qui l'inflation a entraîné des pertes. Il s'agit d'un équilibrage qui, selon nous, est justifié. C'est la seule façon, à notre avis, que cette tendance persistante de transférer des fonds—de transférer des biens réels... à ceux qui ont réellement accusé des pertes par suite de l'inflation—de transférer à ces gens des fonds accumulés par ceux qui ont tiré profit de l'inflation.

Plusieurs formules sont possibles. Nous venons de suggérer l'émission d'obligations d'indexation ou, encore, le plan que vous connaissez sûrement en vigueur en Grande-Bretagne selon lequel le gouvernement s'occupe de l'indexation si celle-ci dépasse une certaine limite. C'est un peu comme une assurance contre les risques de guerre où, lorsqu'un désastre se produit, le gouvernement prend la situation en mains. À part cela, on peut inclure ce facteur dans le régime.

M. Dantzer: À la page 9, je crois, que vous déclarez en faveur du principe général selon lequel il devrait y avoir un régime obligatoire basé sur l'emploi dans le secteur privé. Quel niveau de revenu de pré-retraite voulez-vous remplacer par un régime obligatoire dans le secteur privé?

M. Barnes: Cela est très difficile. Nous avons étudié la question. À l'heure actuelle dans la Fonction publique, par exemple, en se basant sur une moyenne établie pour les dernières années, une personne qui a même une pension maximale ne retire probablement qu'environ 56 p. 100 de ses revenus de l'année précédente, bien que le chiffre soit de 75 p. 100 de la moyenne, qui semble se déplacer à la hausse plutôt rapidement. Enfin, c'est dans cet ordre de grandeur. Cela dépend de la base de calcul; si c'est établi sur la base des cinq meilleures années, le chiffre peut éventuellement atteindre 75 p. 100. Nous ne tenons pas particulièrement à ce chiffre; nous croyons qu'il y a là matière à discussion.

M. Dantzer: Limiteriez-vous cette obligation à des entreprises d'une taille précise? Prenons le cas des petites entreprises; celles-ci sont très opposées à toute forme de régime de retraite obligatoire. Avez-vous pris en considération leur opinion à ce sujet?